

SUD-GRÉSIVAUDAN

PATRIMOINE CULTUREL

Une cagnotte va être lancée pour restaurer le Bateau ivre

En achetant il y a quatre ans le Bateau ivre, cette maison saint-marcellinoise inscrite aux monuments historiques créée par un collectif d'artistes, la municipalité s'était donné une mission : la restaurer avant qu'elle ne chavire.

Pour avancer, la Ville et la Fondation du patrimoine organisent mardi 25 mars une grande soirée pour lancer une « cagnotte participative », à partir de 18 h au cinéma Les Méliès. En effet, la facture est salée. La seule réfection de la toiture, première étape cruciale, nécessiterait entre 210 000 et 250 000 euros.

Une soirée d'appel aux dons

Construite entre 1954 et 1956 par les artistes Véra et Pierre Székely, associés à André Borderie, cette maison n'a, depuis, bénéficié d'aucune rénovation. Conséquence regrettable, la toiture, issue de l'ingénierie de l'architecte émérite Jean



Cette fresque en céramique est l'une des pièces maîtresses du Bateau ivre, maison construite à Saint-Marcellin par le collectif d'artistes SZB.

Prouvé, est aujourd'hui « en grand péril », alerte Benjamin Armand, conseiller municipal délégué auprès de l'adjointe à la culture.

L'élue précise : « L'idée est de refaire le toit pour commencer à proposer des événements, ce qui permettra de susciter l'intérêt pour ensuite entamer une deuxième phase de restauration. » Celui-ci ambitionne que le Bateau ivre devienne dès le

printemps 2026 un lieu d'exposition ouvert au public durant la période estivale. Le reste de l'année, il serait dédié à l'accueil d'étudiants et à des résidences d'artistes, voire utilisé comme « logement insolite ».

Pour mettre en avant le rayonnement de cette maison au-delà du Sud-Grésivaudan, la Ville a prévu des invités d'honneur prestigieux

pour cette soirée du 25 mars (réservation via www.eventbrite.com). Clément Borderie, lui-même artiste et fils d'André Borderie, sera au rendez-vous, de même que Philippe Jousse, spécialiste du travail de Jean Prouvé. Aurélien Bellanger, écrivain récompensé par le prix de Flore, viendra aussi pour échanger librement. « C'est important, parce que cela redonne la fonction de la maison : s'asseoir dans un canapé, sur des coussins, et écouter un artiste », souligne Benjamin Armand.

Par le biais de cette « cagnotte participative », la mairie espère récolter environ un quart du coût de la rénovation du toit. Benjamin Armand en profite pour rappeler les déductions d'impôts pour chaque don à la Fondation du patrimoine. Motivé, il entend bien sauvegarder ce fragment de l'identité de Saint-Marcellin.

SOPHIE EYMARD